

Maîtrise en musique, option composition et création sonore (M. Mus.)

Programme de 2^{ème} cycle Numéro de programme : 2-610-1-1 Numéro de version : Version 07 (A21)

Structure du programme : <https://admission.umontreal.ca/programmes/maitrise-en-musique-option-composition-et-creation-sonore/structure-du-programme/>

Faculté de musique

Université  de Montréal et du monde.

1 ^{re} année			2 ^{ème} année			Diplomation (Réception du diplôme entre 8 et 9 mois)
Automne (1 ^{er} trimestre)	Hiver (2 ^{ème} trimestre) ¹	Été (3 ^{ème} trim.)	Automne (4 ^{ème} trimestre)	Hiver (5 ^{ème} trimestre)	Été (6 ^{ème} trim.)	Moyenne minimale de 3.3/4.3
Inscription au statut <i>plein temps obligatoire</i> ²			Inscription au statut <i>rédaction</i>			Segment 72 Propre à l'option Générale
Bloc 72A – Obligatoire MCT6401 Composition et création sonore 1 (5 crédits)	Bloc 72A – Obligatoire MCT6402 Composition et création sonore 2 (5 crédits)		Bloc 72C – Obligatoire MCT6403 Composition et création sonore 3 (5 crédits)			Bloc 72A Tutorat : Obligatoire – 10 crédits MCT6401 Composition et création sonore 1 MCT6402 Composition et création sonore 2 Bloc 72B : Option – 14 crédits Selon l'offre de choix de séminaires et d'ateliers Bloc 72C Recherche: Obligatoire – 21 crédits MCT6403 Composition et création sonore 3 MCT6961 Recherche et compositions finales
Bloc 72B – Option ³ Selon l'offre de choix de séminaires et ateliers (3 crédits)	Bloc 72B – Option Selon l'offre de choix de séminaires et ateliers (3 crédits)				Bloc 72C – Obligatoire MCT6961 Recherche et compositions finales ⁴ (16 crédits)	
Bloc 72B – Option Selon l'offre de choix de séminaires et ateliers (3 crédits)	Bloc 72B – Option Selon l'offre de choix de séminaires et ateliers (3 crédits)					
Bloc 72B – Option Selon l'offre de choix d'ateliers et/ou sujets spéciaux (1 à 2 crédits)	Bloc 72B – Option Selon l'offre de choix d'ateliers et/ou sujets spéciaux (1 à 2 crédits)					
Remise du formulaire Plan global d'études » <u>AVANT</u> la fin du trimestre 1.	Remise du formulaire « Enregistrement du sujet de recherche » <u>AVANT</u> la fin du trimestre 2.				Remise du formulaire « Avis de dépôt » <u>deux mois avant</u> la date prévue du dépôt initial (peut se faire au trimestre 4, 5 ou 6 selon l'avancement de la rédaction).	
≈ 12 crédits	≈ 12 crédits	0 cr.	5 crédits		16 crédits	Total : 45 crédits

¹ Si le début des études a lieu au trimestre d'hiver : Hiver = 1^{er} trim. / Été = 3^e trim. / Automne = 2^e trim. (statut plein temps).

² L'inscription à un minimum de 3 trimestres de scolarité au statut plein temps est obligatoire, suivi de 1 à 3 trimestres de rédaction.

³ L'étudiant doit faire un total de 14 crédits à option (12 crédits de cours-séminaires et 2 crédits d'atelier et/ou de sujet spécial), idéalement aux trimestres 1 et 2.

⁴ L'inscription à ce sigle ne se fera qu'une fois le dépôt initial du mémoire fait.